

SYCOMORE ALLOC. PATRIMOINE

FCP de capitalisation
Catégorie AMF : Diversifié



RAPPORT DE GESTION AU 30.12.2011

Le présent rapport de gestion concerne la période du 31 décembre 2010 au 30 décembre 2011.

Objectif de gestion : L'objectif est de réaliser sur un horizon de placement minimum de trois (3) ans une performance supérieure à l'indicateur de référence du FCP, composé à parité des trois indices financiers suivants : MSCI World DNR, Barclays Capital Euro Aggregate et EONIA capitalisé.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence du FCP est un indice composite, composé à parité des indices financiers suivants : MSCI World DNR, Barclays Capital Euro Aggregate et EONIA capitalisé.

Profil de risque : La stratégie mise en œuvre par l'équipe de gestion entraîne pour l'investisseur les risques suivants :

1. Le risque de perte en capital : l'investisseur est averti que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué.
2. Le risque lié à la gestion discrétionnaire, l'équipe de gestion pouvant, dans les limites indiquées, d'allouer librement l'actif du FCP entre les différentes classes d'actifs, entraînant le risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.
3. Le risque actions : le FCP est exposé entre 0% et 60% aux variations des marchés d'actions internationaux et subi par conséquent les aléas des marchés d'actions, du fait d'investissements en actions, en OPCVM offrant une exposition aux actions, en obligations convertibles en actions et en instruments dérivés à sous-jacents actions.

A ce titre l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés d'actions sont particulièrement risqués, qu'ils peuvent connaître des périodes de fortes baisses pouvant durer plusieurs années et entraîner pour les investisseurs de lourdes pertes en capital. En cas de baisse des marchés d'actions la valeur liquidative pourra baisser.

Par ailleurs, il est possible que certaines valeurs en portefeuille connaissent une période de forte baisse alors que les marchés d'actions connaissent une période de hausse. En cas de baisse d'une ou plusieurs actions en portefeuille la valeur liquidative pourra baisser, indépendamment de la tendance de marché.

4. Le risque de liquidité, du fait de la faible capitalisation de certaines entreprises dans lesquelles le FCP est susceptible d'investir. Il est possible, compte tenu d'un faible nombre de titres disponibles sur le marché, que l'achat ou la cession d'actions d'une société de faible capitalisation nécessite plusieurs jours voire plusieurs semaines. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le marché des petites et moyennes capitalisations est destiné à recevoir des entreprises qui, en raison de leurs spécificités, peuvent présenter des risques pour les investisseurs.
5. Le risque de taux et le risque de crédit, l'équipe de gestion pouvant exposer jusqu'à 100% du FCP à des obligations et autres titres de créances, ainsi qu'à des instruments du marché monétaire. Le risque de taux est le risque que les taux baissent si les placements sont réalisés à taux variable ou que les taux augmentent si les placements sont réalisés à taux fixe, la valeur d'un produit de taux étant fonction inverse du niveau des taux d'intérêts. En cas de variation défavorable des taux d'intérêts la valeur liquidative pourra baisser. Le risque de crédit est le risque qu'un émetteur ne soit plus à même de rembourser sa dette ou que sa notation soit dégradée, pouvant entraîner alors une baisse de la valeur liquidative. Cet OPCVM doit être considéré comme en partit spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi l'exposition à des titres à haut rendement (« high yield »), qui peut atteindre 50% du portefeuille, peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.
6. Le risque lié aux pays émergents, l'équipe de gestion pouvant exposer jusqu'à 70% du FCP à des parts ou actions d'OPCVM offrant une exposition aux marchés d'actions des pays émergents. Il s'agit du risque que la valeur de ces investissements soit affectée par les aléas économiques et politiques de ces pays, pouvant tenir à une fragilité de leurs structures économiques, financières et politiques.
7. Le risque de change : certaines valeurs pouvant être cotées dans une devise autre que l'euro, le FCP pourra être exposé jusqu'à 50% au risque de change, la couverture de ce risque faisant l'objet d'une politique discrétionnaire de la part de l'équipe de gestion.
8. Le risque matières premières, l'équipe de gestion pouvant exposer jusqu'à 20% du FCP à des parts ou actions d'OPCVM offrant une exposition aux marchés internationaux des matières premières. Ces marchés présentent des risques spécifiques et peuvent connaître une évolution significativement différente des instruments financiers traditionnels. Leur

valeur est fortement liée aux variations des niveaux de production des matières premières et au niveau des réserves naturelles estimées, notamment dans le domaine de l'énergie. Les facteurs climatiques ou géopolitiques peuvent également affecter la valeur de ces OPCVM. En cas de baisse des marchés des matières premières la valeur liquidative du FCP pourra baisser.

Le présent rapport de gestion n'a pas été visé par le Commissaire aux comptes de l'OPCVM.

CHANGEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le fonds Sycomore Allocation Patrimoine développe une stratégie de gestion patrimoniale. Plusieurs thèmes d'investissement ont été présents en portefeuille en 2011 : obligations d'Etats, obligations d'entreprises, actions des pays développés et émergents.

Au cours de l'exercice 2011, l'exposition du fonds aux marchés actions a évolué entre 18% et 46%. Les actions en portefeuille ont affiché une performance négative sur l'exercice, en particulier en Europe et dans les pays émergents.

La poche obligataire a profité de la baisse des taux longs sur l'Allemagne, mais a réalisé des pertes sur les obligations d'entreprises qui ont vu leur valeur baisser sur la période.

Sur l'exercice, Sycomore Allocation Patrimoine enregistre les performances suivantes :

Catégorie de parts	Performance sur l'exercice	Performance de l'indice composite
I	-5.96%	0.89%
R	-6.79%	0.89%

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31 Décembre 2010		30 Décembre 2011	
	I	R	I	R
Nombre de parts	62 296	78 395	89 010	102 620
Valeur de la part	107.02 €	104.32€	100.64 €	97.24 €
Actif net total	14 845 401.45 €		18 938 244.21 €	

INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Néant.

POLITIQUE EN MATIERE DE DROITS DE VOTE

Sycomore Asset Management tient à la disposition des porteurs un document intitulé « Politique de vote », qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM dont elle assure la gestion.

PROCEDURE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Sycomore Asset Management sélectionne et évalue les intermédiaires avec lesquels elle est en relation, pour ne retenir que ceux offrant la plus grande efficacité dans leur domaine d'intervention.

A cette fin, un comité de sélection se réunit au moins deux fois par an pour évaluer les performances des intermédiaires déjà sélectionnés et décider de la sélection de nouveaux partenaires.

Le dernier comité de sélection s'est tenu le 14 décembre 2011.

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Sycomore Asset Management a conclu des accords écrits de commission partagée permettant une distinction entre le service d'exécution d'ordres et le service d'aide à la décision d'investissement. A ce sujet, vous pouvez consulter sur notre site internet le document intitulé "Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation", qui précise pour 2011 la clé de répartition des frais inhérents à ces services.

* * *

SYCOMORE ASSET MANAGEMENT S.A.

24-32, rue Jean Goujon

75008 Paris

Tél. : 01.44.40.16.00

Fax : 01.44.40.16.01

E-mail : info@sycomore-am.com